

# MAIRIE D'YMERAY

## PROCES -VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq janvier à dix-neuf heures trente, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal légalement convoqué le 30 décembre 2025, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian GUILBERT, Premier Adjoint au Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : GUILBERT Christian, PITON Muguette, MOREAU Marylène, TACONNAT Gilles, DESTREBECQ Frédéric, LE ROY Jean-Claude, BARBOSA Jacinta et MAZINGUE Eric

### Etaient absents excusés :

Mesdames et Messieurs : PETIT Jocelyne, MEUNIER Hélène et PETIT Sébastien  
Madame Nathalie TRIN a donné pouvoir à Madame Marylène MOREAU

### Était absent : Monsieur Guillaume GRIMAUT

- 1- **Approbation du compte-rendu du 11 décembre 2025** : le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents
- 2- **Désignation d'une secrétaire de séance** : Le conseil municipal désigne à l'unanimité des membres présents comme secrétaire de séance en application de l'Article L 2121-15 du CGCT : Madame Marylène MOREAU
- 3- **Demandes de subventions d'investissement DSIL-DETR et FDI28 pour l'année 2026**

**PARTIE VOIRIE** : L'agence départementale Eure-Et-Loir Ingénierie a commencé ses études de la voirie communale en décembre 2025 a réalisé ses premières estimations de travaux sur la Place de l'église la Ruelle aux Anes avec une option sur l'élargissement du cheminement vers le groupe scolaire. Il est proposé au Conseil Municipal de demander une subvention de 50% du montant total hors-taxe pour l'une de ses opérations de voirie dans le cadre du Fonds Départemental d'Investissement 28

**Le Conseil Municipal décide de retirer l'examen de cette délibération de l'ordre du jour de sa séance. Ces premières propositions de travaux de voirie ne sont pas prioritaires par rapport aux autres voiries communales.**

**PARTIE EAUX PLUVIALES** : Suite aux inondations survenues dans le bas-bourg du village dans la nuit du 9 au 10 octobre 2024 reconnues en situation de catastrophe naturelle par l'état, un devis est présenté au Conseil Municipal pour le reprofilage d'une partie des fossés de la commune dans les secteurs des lieux-dits des Noyers, des Réaux et du Moulin de Pont ainsi que devant le Groupe Scolaire et à proximité de la Rue du Lavoir.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la Municipalité à demander des subventions pour l'année 2026 pour la gestion des eaux pluviales et de leurs réseaux d'évacuation auprès du conseil départemental d'Eure et Loir dans le cadre du Fonds Départemental d'Investissement et auprès de l'Etat selon le plan de financement suivant :

ETAT DETR	Gestion des Eaux pluviales (20%)
CONSEIL DEPARTEMENTAL	FDI – Voirie (50%)
COMMUNE	Autofinancement (30%)

**Le Conseil Municipal décide de retirer l'examen de cette délibération de l'ordre du jour de sa séance et renvoie le devis devant la Commission des Travaux afin de cibler les priorités dans les travaux de fossés et demander le cas échéant d'autres devis auprès de plusieurs entreprises avant un nouvel examen devant l'assemblée délibérante.**

### **4- Subventions de fonctionnement aux associations 2026**

Il est soumis au Conseil Municipal une liste de subventions de fonctionnement aux associations proposée pour 2026.

**Le Conseil Municipal renvoie l'examen des subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2026 à la Commission des finances en vue de leurs approbations après amendements le cas échéant lors de la prochaine séance budgétaire de l'assemblée délibérante.**

## 5- Points sur les recettes communales 2025-2026

Le Compte Financier Unique Provisoire montre les résultats suivants :

### 1°) Exercice 2025

	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Investissement</b>	119 128,20	165 141,79	<b>-46 013,59</b>
<b>Fonctionnement</b>	539 018,02	538 266,66	751,36
<b>Total</b>	658 146,22	703 408,45	<b>-45 262,23</b>

### 2°) Résultat de clôture 2025

	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
<b>Investissement</b>	<b>7 952,83</b>		<b>-46 013,59</b>	<b>- 38 060,76</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>265 452,27</b>		751,36	<b>266 203,63</b>
<b>Total</b>	<b>273 405,10</b>		<b>-45 262,23</b>	<b>228 142,87</b>

Vu le résultat de clôture 2025 :

Investissement : **- 38 060,76 €**  
Fonctionnement : **+ 266 203,63 €**

Il sera proposé de procéder à l'affectation du résultat 2025 de la commune par le conseil municipal suivant la réception de la version définitive du Compte Financier Unique par le Trésorerie de l'arrondissement de Chartres comme suit :

- Article 002 : résultat de fonctionnement reporté : **228 142,87 €**
- Article 1068 : affectation à l'investissement : **38 060,76 €**

Une commission de finances se réunira pour ajuster et amender les propositions budgétaires présentés à l'assemblée délibérante en section de fonctionnement et finaliser la section d'investissement avant l'examen du budget primitif de la Commune pour l'année 2026.

## 6- Informations diverses

Le Premier Adjoint au Maire, Président de séance, alerte sur la présence d'obstacles empêchant le bon écoulement des eaux pluviales le long de la voirie dans le hameau de TALVOISIN. Les services du département seront consultés pour trouver des solutions.

**La séance est levée à 21h55.**

**Le 1er Adjoint au Maire, Président de Séance  
Christian GUILBERT**

**La 3<sup>e</sup> Adjointe au Maire, Secrétaire de Séance  
Marylène MOREAU**

